

que trop heureux de confier au comité permanent des pêches la question mentionnée par le député.

LA PROTECTION DE LA PÊCHE CÔTIÈRE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, à titre de question supplémentaire, j'aimerais demander au ministre des Pêches et des Forêts quand il présentera, comme il l'a promis, une mesure législative pour interdire la pêche dans le golfe Saint-Laurent, notamment le long de la grande péninsule orientale de Terre-Neuve, aux chalutiers étrangers, afin de protéger l'industrie de la pêche côtière de cette région.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, une mesure législative à cette fin pourrait, je pense, être présentée au cours de la session actuelle.

LES BATEAUX RUSSES PRÈS DE LOUISBOURG

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Pêches et des Forêts. Nous avons appris qu'une importante flotte russe de 90 à 100 bateaux est en train de pêcher à environ quatre milles de la côte, près de Louisbourg en Nouvelle-Écosse. A ce propos, le ministre voudrait-il informer la Chambre des espèces de poissons que ces bateaux sont en train de pêcher et des mesures qu'il a prises pour protéger nos pêches côtières?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, tous les bateaux de pêche au large des côtes de cette région sont soumis à une étroite surveillance de la part des autorités canadiennes. J'ai d'ailleurs appris qu'aucun navire étranger ne se trouve en deçà de 12 milles de nos côtes. Il y a peut-être des navires canadiens qui pêchent dans cette zone.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA BAISSÉ DE LA BALANCE COMMERCIALE

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné la baisse sérieuse de notre balance commerciale avec l'étranger qu'ont révélée les chiffres présentés au cours des dernières semaines, quelles mesures, si mesure il y a, le ministre a-t-il prises ou est-il prêt à prendre pour remédier à cette situation?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député qu'il faudrait répondre à sa question par une déclaration à l'appel des motions.

L'hon. M. Harkness: Donc, monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il fera une déclaration à l'appel des motions au sujet de ce problème très important?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, on fait beaucoup de choses en ce moment. Par exemple, le renforcement de la Société pour l'expansion des exportations...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La seule question autorisée était celle de savoir si le ministre ferait une déclaration à l'appel des motions. Il peut demander le consentement de la Chambre dans le but de revenir à l'appel des motions, ce qui lui permet de faire une déclaration. Cette procédure lui est ouverte.

L'hon. M. Pepin: Je m'apprêtais à faire remarquer que la question m'avait été posée il y a deux jours par un collègue du député, et je suis en train de lui écrire une lettre afin de tout préciser par écrit. Le député qui recevra la lettre voudra sans doute la publier ou que je le fasse moi-même en raison de l'intérêt qu'elle présente.

L'hon. M. Harkness: C'était là une autre question.

LES LANGUES OFFICIELLES

LES DISTRICTS BILINGUES—PRIORITÉ ACCORDÉE À CERTAINES RÉGIONS

[Français]

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable secrétaire d'État une question relative à la mise en vigueur du projet de loi sur les langues officielles.

Pourrait-il dire à la Chambre si la Commission chargée de déterminer les limites des districts bilingues a commencé ou commencera bientôt son étude et si la priorité sera accordée aux régions à forte concentration des deux groupes linguistiques, comme celle de Sudbury, par exemple?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la Commission prévue pour la détermination des districts bilingues est en formation. Quant à la décision qu'elle prendra de s'occuper d'abord des districts à forte concentration ou à faible concentration, je pense qu'il lui appartiendra de prendre ces décisions elle-même.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Au sujet de cet important problème du bilinguisme, je voudrais lui demander si sa politique prévoit que les étiquettes de tous les produits seront imprimées dans les deux langues officielles?